



# COMMUNIQUE

*Date :* Vendredi 4 avril 2025

## Service communication

Agathe Charruaud / tél : 05 49 64 85 26 / [charruaudag@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:charruaudag@cc-parthenay-gatine.fr)

## NOTE DE PRESSE

# Opération marquage de vélos

**La police municipale de Parthenay et Châtillon-sur-Thouet organise une opération marquage de vélos le 16 avril à Parthenay. Les habitants des deux communes sont invités à faire identifier leur deux-roues, une démarche qui facilite la lutte contre le vol.**

## Le marquage des vélos : une démarche obligatoire

Pour lutter contre le vol de vélos ou leur revente illicite, l'identification des vélos vendus neufs est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour les vélos d'occasion vendus par des professionnels.

Lors de l'achat d'une bicyclette, un identifiant composé de 10 caractères (lettres et chiffres) est gravé sur le cadre. Le numéro est ensuite enregistré dans une base de données pour identifier plus facilement le propriétaire et ainsi lutter contre les vols

Les vélos d'enfants, les remorques de bicyclette ou autre moyen de déplacement personnel comme les trottinettes ne sont pas concernés.

Le marquage de vélo s'adresse aux propriétaires de vélo non-identifiés, notamment :

- Propriétaires de vélos neufs achetés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Propriétaires de vélos d'occasion achetés avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021 chez un professionnel
- Propriétaires de vélos d'occasion achetés auprès d'un particulier

## Marquage de vélo à Parthenay

Rendez-vous **mercredi 16 avril de 14h à 17h** au poste de la Police Municipale à Parthenay.

L'opération **gratuite** est **réservée aux habitants de Parthenay et de Châtillon-sur-Thouet uniquement.**

## **Inscription obligatoire**

Pour s'inscrire ou obtenir des renseignements, les habitants peuvent **contacter le secrétariat de la Police Municipale au 05.49.94.90.08.**